



MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE LA SOUVERAINETÉ  
ALIMENTAIRE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**ÉCOPHYTO**  
RÉDUIRE ET AMÉLIORER  
L'UTILISATION DES PHYTOS

# RÉUNION D'INFORMATION

Appel à Projets « Accompagnement de collectifs d'agriculteurs en transition agro-écologique »

# Quelques conseils techniques

- Après le début de la réunion, coupez votre caméra et votre micro si vous n'intervenez pas
- Utilisez le mode discussion si vous avez une question pendant la présentation
- Des temps d'échanges sont prévus entre chaque présentation pour vous exprimer oralement



# Ordre du jour

- 1) Présentation de l'appel à projets (AAP) et des différents volets
- 2) Présentation des modalités de financement par l'Agence de l'Eau Seine-Normandie (AESN)
- 3) Coordination de la capitalisation par la Chambre régionale d'Île-de-France
- 4) Vos contacts
- 5) Temps d'échange

# Accompagnement de collectifs d'agriculteurs en transition agro-écologique

**Objectif : généraliser l'adoption de systèmes de production en transition vers l'agro-écologie.**

Un appel à projets, 4 volets distincts :

- Emergence
- Groupe 30 000
- Reconnaissance GIEE \*
- Animation GIEE

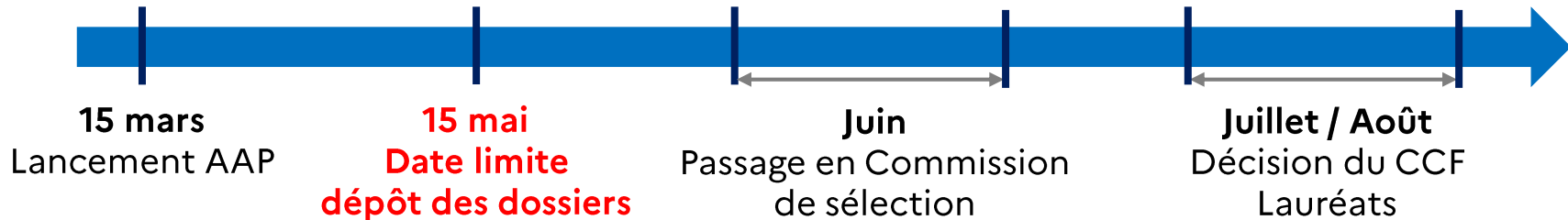
Deux sources de financements :

- Agence de l'Eau Seine-Normandie (AESN)
- CASDAR (Etat)

\* GIEE : Groupement d'intérêt économique et environnemental

# Accompagnement de collectifs d'agriculteurs en transition agro-écologique

Le calendrier :



Le **comité de sélection** appelé *Comité de Coordination des Financements* (CCF) est unique pour tous les dossiers.

Il est composé des structures suivantes : Directions régionales de l'agriculture (DRIAAF) et de l'environnement (DRIEAT), Agence de l'eau Seine-Normandie (AESN), Conseil Régional d'Ile-de-France et Agence Régionale de Santé (ARS).

# Volet Emergence

- Accompagner la création d'un groupe d'agriculteurs
- Noyau initial de **5 exploitations minimum**
- Rôle primordial de la structure d'accompagnement et de l'animateur



Projet global de changement de pratiques, de reconception de système et visant la triple performance.



Projet de réduction significative de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques.

# Volet Emergence

- **Dépenses éligibles** = dépenses liées à l'**animation** et à l'**accompagnement technique** du groupe tout au long du projet, autres que des investissements dans du matériel (*étude, test, dynamique de groupe, émergence de filières, réduction des risques et impacts,....*)
- D'autres coûts peuvent être pris en charge (*frais d'impression, communication, formations, location de matériel de démonstration....*)
- **Plafond de 10 000 €**, financement à hauteur de :
  - 70 % par l'Agence de l'Eau Seine-Normandie
  - 80 % via le CASDAR
- **Durée de financement → 1 an**

# Collectif Ecophyto Groupe 30 000



- Projet d'engagement collectif de **réduction de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques**
- Cohérence avec le **plan Ecophyto** : réduire l'utilisation des PPP de **-50 % d'ici 2025**
- Collectif composé au minimum de **8 agriculteurs**
- Logique de **transfert / diffusion de bonnes pratiques** : les collectifs adoptent et diffusent les solutions déjà éprouvées au sein des réseaux DEPHY.
- **Durée de financement → 3 ans**
- Renouvellement du financement pour 3 années supplémentaires possible



# Collectif Ecophyto Groupe 30 000



## Les indicateurs **obligatoires** :

- Indices de fréquence de traitement (IFT) totaux, IFT herbicides, IFT biocontrôle
- Leviers d'actions mobilisés (désherbage mécanique, allongement et diversification de la rotation, sélection variétale, etc.)
- SAU des ateliers engagés et assolements

## VIGILANCE

Dans le cadre de la réglementation sur la séparation de la vente et du conseil :

→ Les **distributeurs** orientés vers la vente de produits phytopharmaceutiques **ne peuvent pas accompagner les collectifs.**

# Collectif Ecophyto Groupe 30 000

Un collectif c'est un **suivi** et des **engagements**. La structure accompagnatrice s'engage à :

- **Accompagner** et **animer** le collectif tout au long du projet et mettre en œuvre le **plan d'actions**, en vue de la bonne atteinte des objectifs.
- **Suivre annuellement les indicateurs** (IFT, leviers mobilisés...).
- Transmettre **annuellement à la DRIAAF la synthèse des actions** menées dans l'année ainsi que les **données et indicateurs de suivis** définis dans le projet.
- Transmettre au terme du projet la plaquette **bilan**.

# Collectif Ecophyto Groupe 30 000

Un collectif c'est un **suivi** et des **engagements**. La structure accompagnatrice s'engage à :

- **Valoriser** les acquis et les résultats (capitalisation).
  - **Participer aux événements et aux actions de capitalisation** des résultats du réseau des groupes 30 000 (journées d'échanges, réunions...) organisés en région.
  - **Transmettre à la Chambre d'Agriculture de la région Île-de-France** (en charge de la coordination entre les groupes) **les éléments liés à la capitalisation.**

# Retour du CCF sur les dossiers 2022 pour le volet Ecophyto Groupe 30 000

## Documents requis pour un dossier recevable

- Prendre connaissance du cahier des charges
- Formulaire de candidature
- Budget
- Indicateurs et leviers
- Lettre d'engagement
- Données techniques



# Retour du CCF sur les dossiers 2022 pour le volet Ecophyto Groupe 30 000

- Dossiers trop succincts
- Objectifs et moyens mis en œuvre peu développés
- Indicateurs mal définis ou absents



- Dossiers clairs
- Objectifs définis
- Plans d'actions détaillés



- Ambition agro-écologique faible
- Approche systémique peu développée
- Capitalisation restreinte
- Faiblesse du caractère collectif



- Création de filières
- Implications des lycées agricoles
- Partenariat avec d'autres collectifs



# Financement, point de vigilance

Dans le cadre de cet appel à projets, **sont exclues des possibilités de financement les dépenses** :

- De **fonctionnement** ayant déjà fait l'objet d'un financement par des **fonds publics au titre d'ECOPHYTO** (*appels à projets nationaux ou régionaux ECOPHYTO par exemple pour les réseaux DEPHY ou les actions de communication régionales, etc.*) ;
- De **fonctionnement** ayant déjà fait l'objet d'un financement par des **fonds autres** ;
- De **fonctionnement** ayant déjà fait l'objet d'un **financement de l'Agence de l'eau** pour un même projet.

# Financement, point de vigilance

Dans le cadre de cet appel à projets, **sont exclues des possibilités de financement les dépenses** :

- D'**investissements** éligibles à des financements ou ayant fait l'objet de financements dans le cadre du **Programme de Développement Rural Régional (PDRR)** ;
- D'**investissements matériels** dans le cadre du **Plan de Compétitivité et d'Adaptation des Exploitations agricoles (PCAE)** ;
- Relatives à un projet fondé exclusivement sur l'**évolution des savoirs** (recherche fondamentale), qui sont par ailleurs **éligibles au titre des crédits nationaux ECOPHYTO**.

# Modalités de financement

Dans le cadre de cet appel à projets :

- **Taux maximum de subvention : 70 % ;**
- Pour les **actions réalisées en « régie »** (directement par le porteur de projet), application du **prix plafond** fixé par le 11ème programme d'intervention de l'AESN (416 €/jour).
- Pour les **actions de conseil** à des exploitations agricoles, conformément au régime d'aide dans lequel ces financements devront s'inscrire : **aide plafonnée à 1 500 € par conseil**.
- Plancher d'intervention : seuls les projets dont le **montant des dépenses éligibles est supérieur à 10 000 €** seront pris en compte.



# Les Groupements d'Intérêt Economique et Environnemental (GIEE)

GIEE créés par la Loi d'avenir de 2014

→ *Collectifs d'agriculteurs*

→ *Démarche ascendante*

→ *Projet local et pluriannuel (3 ans ou plus)*

→ *En lien avec la production agricole*

→ *Changements de pratiques*

→ *Approche système forte, type reconception*

→ *Performance économique,  
environnementale et sociale*

→ *Caractère innovant, « pionnier »*



**Reconnaissance par arrêté du Préfet de Région,**  
après avis de la Commission Agro-Ecologie et du Conseil régional.

---

# Volet juridique GIEE : reconnaissance

Pas d'enjeu d'enveloppe ou de restrictions sur le nombre de lauréats mais attentes sur **l'ambition agro-écologique.**

**Points de vigilance** sur le dossier :

- un diagnostic agro-écologique par exploitation ;
- avoir une entité juridique porteuse du GIEE où les agriculteurs détiennent la majorité des voix dans l'instance décisionnelle ;
- l'organe délibérant de la structure porteuse doit explicitement approuver le projet de GIEE ;
- nombre d'agriculteurs suffisant (min. 8, exception sur justification).

Possibilité de demander un financement Emergence (10 000 € pour un an) pour mûrir le projet et préparer le dossier.

---

# Volet financement de l'animation GIEE

**Ordre de grandeur du financement par GIEE : 30 000 € - 50 000 € sur 3 ans, à 80% maximum de subvention.**

## Critères de sélection

Enveloppe CASDAR limitante en nombre de dossiers (50 k€) mais possibilité de demander une rallonge à l'été pour les dossiers retenus par le Comité de Coordination des Financements

Ambition agro-écologique (environnementale)

Cohérence du projet avec le territoire (ex : sur une AAC, intégrer des objectifs sur la réduction des intrants), et lien avec l'aval

Vigilance sur le nombre d'exploitants (min 8, exception sur justification)

Attention à bien envoyer **toutes** les pièces du dossier et à doubler l'envoi informatique d'un envoi papier

---

# Collectif GIEE - suivi

Un collectif c'est un **suivi** et des **engagements**. La structure accompagnatrice s'engage à :

- **Accompagner** et **animer** le collectif tout au long du projet et mettre en œuvre le **plan d'actions**, en vue de la bonne atteinte des objectifs.
- **Suivre annuellement les indicateurs** (IFT, leviers mobilisés...)
  - Transmettre tous les 3 ans à la **DRIAAF le bilan des actions** menées dans l'année ainsi que les **données et indicateurs de suivis** définis dans le projet.
  - Pour les projets financés par la Driaaf, une synthèse intermédiaire du projet est demandé tous les ans

# Collectif GIEE – capitalisation des résultats

Un collectif c'est un **suivi** et des **engagements**. La structure accompagnatrice s'engage à :

- **Valoriser** les acquis et les résultats (capitalisation)
  - **Participer aux événements et aux actions de capitalisation** des résultats du réseau des groupes en transition agro-écologique (journées d'échanges, réunions...) organisés en région.
  - **Transmettre à la Chambre d'Agriculture de la région Île-de-France** (en charge de la coordination entre les groupes) **les livrables liés à la capitalisation** (à minima un tous les 3 ans) pour mise en ligne sur le site <https://collectifs-agroecologie.fr>

# Rôle de la chambre d'agriculture de région Ile-de-France : Coordination de la capitalisation

## PRINCIPES

Animation  
mise en  
réseau

- Rôle de coordinatrice auprès des organismes de développement agricole.
- Favoriser les liens avec les autres groupes existants en région : DEPHY, 30 000...

faciliter

Appui  
technique

- S'assurer que les résultats produits sont bien diffusables, accessibles, réutilisables.
- Faire connaître aux groupes les outils de capitalisation existants en matière d'agro-écologie
- Faire une compilation des bilans annuels des groupes

formaliser

Communi-  
cation  
régionale

- Création et/ou appui d'outils de valorisation régionaux (page web, supports de communication communs, communication des résultats...)
- Relayer les évènements organisés par les groupes en région, ou pouvant intéresser ces derniers

communiquer

# Le site des collectifs en agro-écologie

<https://collectifs-agroecologie.fr/regions/>



8



30000

2



DEPHY

1

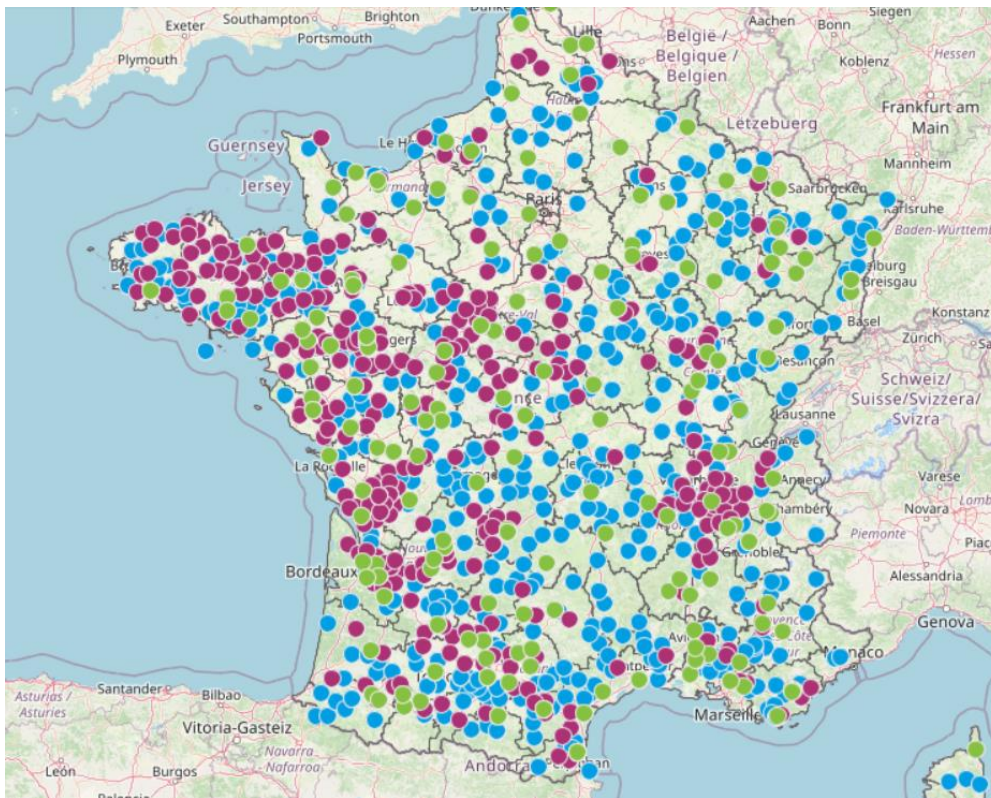


115

## Carte de la région Ile de France



# Le site des collectifs en agro-écologie



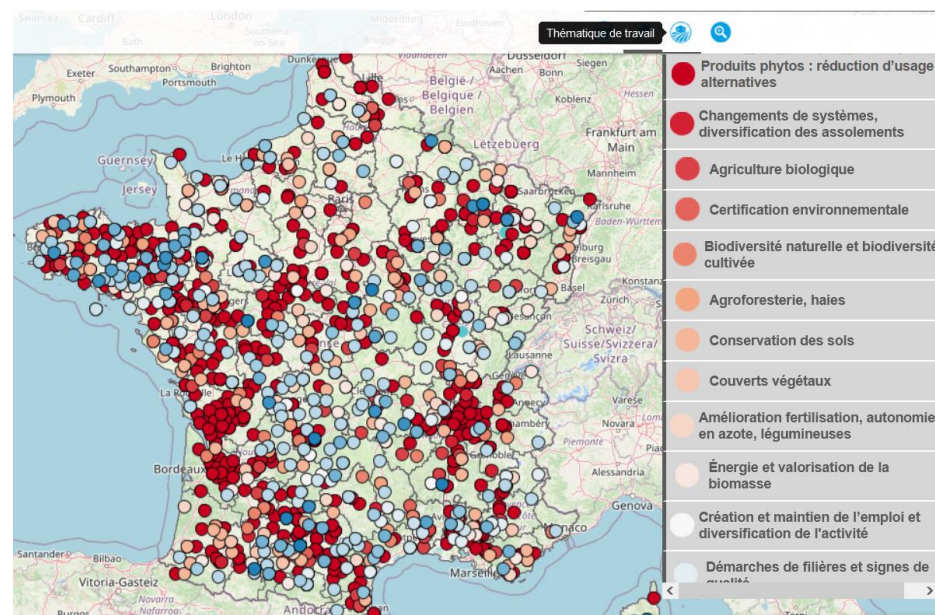
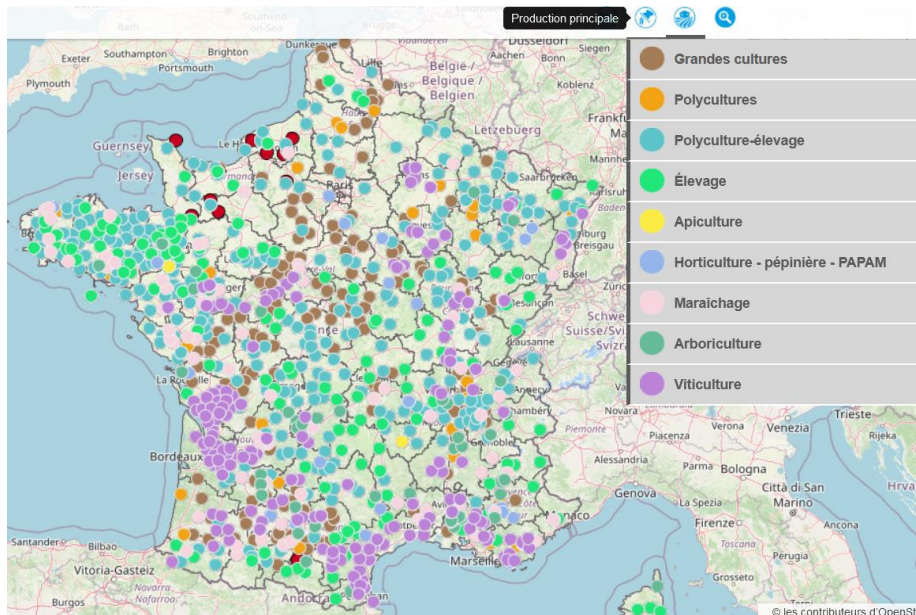
Rechercher un projet, une ré



-  GIEE
-  Ferme 30000
-  DEPHY



# Le site des collectifs en agro-écologie



# Capitalisation : les outils



**Fiche groupe**  
30000

Vers des systèmes agroécologiques à bas niveau de phytos

**OBJECTIFS ET PROJET COLLECTIF DU GROUPE**

**AXES DE TRAVAIL ET LEVIERS MIS EN ŒUVRE**

Photo de groupe

Nombre d'exploitations :  
SAU (total) :  
Productions principales :  
Force du groupe :

**INDICATEURS SUIVIS**

Performance basées sur graphique avec pour PT : valeur initiale, objectif, valeur actuelle et moyenne régionale

**PERSPECTIVES**

Structure porteuse :  
Administrateur contact :  
Date de reconnaissance :  
Partenariats locaux :

## FICHE GROUPE




**Présentation du GIEE**

**TITRE**  
Et si le titre n'est pas suffisamment explicite, préciser ici en 1 à 2 lignes, l'objectif global du GIEE

**CONTEXTE ET ENJEUX**  
Contexte pédoclimatique  
Contexte territorial, enjeux locaux (eau, PAT, filières, AOP, zones protégées...), enjeux du projet, Origine du collectif (groupe préexistant, suite d'un autre projet, tous adhérents à la coop.XXX...)  
Démarches de progrès engagées / certification (AB, HVE...) / adhérents d'une même coop, partage des objectifs de production, profils des membres, hétérogénéité des membres, Caractéristiques particulières (matériel, débouchés, filières...)

**OBJECTIFS**

- Environnemental**
- Économique**
- Social**

**AXES DE TRAVAIL ET LEVIERS**  
Axes de travail, domaines spécifiquement travaillés (cf. éléments du titre), principales actions menées / plan d'actions, leviers mobilisés, budget par exemple, sous forme de liste à puces ou insérer un tableau, etc...

**Accompagnement : Prénom NOM / STRUCTURE / VILLE (N°département)**  
06 XXXX / @...

**VOS LOGOS**  
(structures, démarches...)

**Le cas échéant : Liens d'accès aux documents déjà produits par le groupe, ou page facebook/ internet du GIEE...  
Liens vers des vidéos, articles, information, communication**

# Capitalisation : les outils

**Fiche trajectoire**  
**30 000** Vers des systèmes économes en produits phytosanitaires  
 08/08/2020

**TITRE QUI CADRE CE QUE LE LECTEUR VA TROUVER**  
 Nom de l'exploitant / Nom de l'agriculteur  
 Nom du groupe 30 000 d'expansion

**OBJECTIFS ET MOTIVATIONS DE L'AGRICULTEUR**

**PRÉSENTATION DE L'ÉCOLOGISATION**

**LE SYSTÈME DE CULTURE 30 000**

**HISTORIQUE DE L'EXPLOITATION**

- 2007: 1<sup>ère</sup> installation avec fertilisants et produits phytosanitaires
- 2012: Changement matériel agricole, Passage transformation
- 2020: Récolte MAZ Océane sur le ha de SAU
- 2008: Changement de culture
- 2018: Total dans la Haute DCPH FERME

**Fiche pratiques remarquables**  
**30 000** Outils d'aide à la décision  
 08/08/2020

**TITRE DE LA PRATIQUE / COMBINAISON DE PRATIQUES**  
 Cultures cibles et bioessais

## FICHE PRATIQUE

**CONTEXTE**

**ORIGINE ET CHANGEMENT DU GROUPE**

**LA TECHNIQUE**

**DESCRIPTION**

**LES VARIANTES ENCONTRÉES DANS LE GROUPE**

**Pratique / Action remarquable du GIEE**  
**INTITULE DE LA PRATIQUE / ACTION AGRO-ÉCOLOGIQUE ou du LEVIER**  
 Mise en œuvre par le GIEE porté par YYYYYY (n° dépt) :  
 K&Bb GIEE

**CONTEXTE**  
 Éléments de contexte qui résument la pratique présentée (GIEE, son projet / ses travaux) et qui permettent de comprendre le choix de la pratique / de l'action décrite, par les agriculteurs du groupe.  
 Groupe et profil / nombre d'agriculteurs, département, SAU Totale, espèces, variétés, circuit commercial, autres déterminants du système, point clé / problématique.  
 Contexte pédo-climatique, enjeux locaux particuliers,...

**POURQUOI AVOIR DÉVELOPPÉ CETTE PRATIQUE / ACTION ?**  
 Origine / pourquoi avoir mis en œuvre cette pratique / action ; objectifs du groupe en mettant en place cette pratique/action  
 Cheminement (intellectuel) du groupe qui l'a conduit à la mettre en œuvre

**DESCRIPTE ET MISE EN ŒUVRE**  
 NB: possibilité de déborder sur le haut de la page 2  
 Principe et description technique (modalités / étapes, « process / mode d'emploi type ») de la pratique / action mise en avant, à la lumière de votre expérience  
 « les éventuelles variantes travaillées au sein du GIEE

**L'objectif de cette rubrique est de lister globalement les éléments et/ou étapes / phases du process à suivre pour permettre la reproductibilité de la pratique remarquable par d'autres agriculteurs / collectifs (tout en recontextualisant selon le cas).**  
 Il s'agit en quelque sorte de donner les « conclusions » du collectif sur le **process** à suivre, à la lumière de leur expérience / projet.

# Capitalisation : les outils

**Bilan de fin de projet du GIEE**  
 XX TITRE GIEE  
 Et si le titre n'est pas suffisamment explicite, préciser ici en 1 à 2 lignes, l'objectif global du GIEE

**CONTEXTE ET ENJEUX**  
 Contexte géographique  
 Contexte territorial, enjeu local (eau, PAI, Mères, ADP, zones protégées...), enjeu du projet,  
 Origine du collectif / groupe préexistant, suite d'un autre projet, finalité à court / moyen / long terme...  
 Démarches de projets engagées / certification (AOP, IAB, IABE...), adhésions / d'une même coop,  
 partage des objectifs de production, profils des membres, hétérogénéité des membres,  
 Caractéristiques particulières (matériaux, débouchés, bilans...)

**OBJECTIFS**

**AXES DE TRAVAIL ET LEVIERS**  
 Axes de travail, domaines spécifiquement travaillés (cf. éléments du titre),  
 description actions / plan d'actions, leviers mobilisés,  
 budget par axe de travail, sous forme de table à 2 colonnes ou tableau, etc...  
 NB : les 3 premiers axes sont traités sur la page 2

**PHOTO OU SCHEMA GRAPHIQUE**  
 Photo de groupe  
 Ou illustrant le projet

**STRUCTURE**  
 structure porteuse :  
 nombre d'exploitations :  
 AU totale du GIEE :  
 réduction(s) principale(s) :  
 principale thématique :  
 autres thématiques abordées :  
 département(s) :  
 territoire concerné :  
 mots-clés :  
 adhésions :  
 étude de reconnaissance :

**Accompagnement : Période NOM / STRUCTURE / VILLE (Département)**  
 en XXXX @ ...

**VOS LOGOS**  
 (structures, démarches...)

**Le cas échéant : Liens d'accès aux documents déjà produits par le groupe, au page Facebook / internet du GIEE... Vidéo... information, communication...**

**Nouveau !**

**FICHE BILAN DE FIN DE PROJET**

**PRINCIPALES ACTIONS REALISEES**

**LIBELLE ACTION 1**  
 Description : quoi, comment, quand, pourquoi  
 points clés : étapes clés, méthodes / trajectoire, outils utilisés et /ou développés, accompagnants, formation marquante...  
 Résultats et commentaires  
 Liens pour aller + loin, liens vers d'autres livrables...

**LIBELLE ACTION 2**  
 Description : quoi, comment, quand, pourquoi  
 points clés : étapes clés, méthodes / trajectoire, outils utilisés et /ou développés, accompagnants, formation marquante...  
 Résultats et commentaires  
 Liens pour aller + loin, liens vers d'autres livrables...

**LIBELLE ACTION 3**  
 Description : quoi, comment, quand, pourquoi  
 points clés : étapes clés, méthodes / trajectoire, outils utilisés et /ou développés, accompagnants, formation marquante...  
 Résultats et commentaires  
 Liens pour aller + loin, liens vers d'autres livrables...

**BILAN GLOBAL DU GIEE**  
 Plus-value du GIEE / apport du collectif (si non déjà abordé dans la partie « facteurs de réussite ») : sur l'efficacité des travaux, les réalisations, mais aussi sur le volet humain...  
 Reconception des systèmes initiaux menés, changements d'orientations / de paradigmes...  
 Autres éléments de conclusions / bilan à souligner  
 XXXXXXX

**FACTEURS DE REUSSITE**  
 À compléter

**POINTS DE VIGILANCE**  
 À compléter

**LE MOT DE L'ANIMATEUR**  
 À compléter

**PERSPECTIVES**  
 Évolutions / améliorations envisagées, Autres pistes d'action, éléments à consolider, Poursuite du projet, nouveau groupe, nouveau projet, ce qui sera poursuivi si le GIEE s'arrête...

# PROPOSITIONS 2023

## Contribution des porteurs



**Capitalisation sur le site  
agroécologie**

**Retours sur vos animations :**

- Agenda (dates des animations)
- Productions réalisées (ressource, articles, photos...)



**Participation active**

## Animation CARIDF

- Communication sur la capitalisation des ressources
- Relai des actions



**Création d'une newsletter**



**Favoriser les échanges**

**Faire émerger les besoins**



**Transmettre des outils de transferts, supports, ...**

# Colloque Régional DEPHY et déclinaison web série



# Vos contacts

## ❑ **Financements de l'Agence de l'Eau :**

Cindy LAILLER

[lailler.cindy@aesn.fr](mailto:lailler.cindy@aesn.fr) / 01 41 20 17 64

## ❑ **Animation de la Chambre d'agriculture IDF sur la **coordination de la capitalisation** :**

Anne PAPIN

[anne.papin@idf.chambagri.fr](mailto:anne.papin@idf.chambagri.fr) / 01 60 24 71 87  
06 07 18 21 21

## ❑ **Groupes GIEE (dont émergence) :**

Service Régional de l'Economie agricole (SREA – DRIAAF)

Marie-Anne BERNE

[marie-anne.berne@agriculture.gouv.fr](mailto:marie-anne.berne@agriculture.gouv.fr) / 07 64 22 50 79

## ❑ **Groupes 30 000 (dont émergence) :**

Service Régional de l'Alimentation (SRAL – DRIAAF)

Thomas MOUTOU

[thomas.moutou@agriculture.gouv.fr](mailto:thomas.moutou@agriculture.gouv.fr) / 01 41 24 18 16

Eva AUSTRUY

[eva.austruy@agriculture.gouv.fr](mailto:eva.austruy@agriculture.gouv.fr) / 01 41 24 18 39  
06 61 83 56 48

Mettre en copie l'adresse institutionnelle :

[ecophyto.draaf-ile-de-france@agriculture.gouv.fr](mailto:ecophyto.draaf-ile-de-france@agriculture.gouv.fr)